

JANVIER 2016

**Rapport de synthèse présentant les principales décisions prises
par la Commission des finances du Grand Conseil**

Période prise en considération

Le présent rapport prend en considération la période allant du 1^{er} août au 31 décembre 2015. A noter que les éventuels objets considérés comme confidentiels à l'heure de la rédaction du présent document ne sont pas mentionnés dans le rapport.

Base légale

Le présent rapport est basé sur l'article 58 de la Loi sur le Grand Conseil : « *La Commission des finances informe régulièrement le Grand Conseil des décisions qu'elle a prises.* ». Ainsi que sur l'article 44 du règlement d'application de la loi sur le Grand Conseil : « *Tous les trois mois, la Commission des finances informe le Grand Conseil de toutes les décisions qu'elle a prises. Son rapport est écrit ; il est distribué à tous les députés et ne donne pas lieu à discussion.* ».

De pratique constante, la COFIN a opté pour un rythme semestriel quant à l'information au Grand Conseil. Ce rapport présente les principales décisions prises par la commission des finances, celles relatives aux rapports sur les comptes ou le budget font partie intégrante des rapports spécifiques à ces deux objets.

Objets traités

La liste détaillée de tous les objets traités figure en fin de rapport, avec les résultats des votes. En résumé, voici les décisions prises :

Crédits d'étude

5 crédits d'étude ont été soumis à la commission durant cette période. Ils ont tous été soutenus à l'unanimité des membres présents.

Crédits supplémentaires

Sur les 22 objets adoptés par la commission, 19 crédits supplémentaires l'ont été à l'unanimité des membres présents.

Crédit additionnel

1 crédit additionnel lié à un crédit d'ouvrage a été adopté à l'unanimité des membres présents.

Boucllement de crédit d'investissement

1 boucllement de crédit a été présenté à la commission qui en a pris acte tacitement.

Divers objets

1 objet concernant une demande d'autorisation de dépenses supplémentaires de CHF 2,3 millions en lien avec les travaux du Parlement a été adoptée par 9 oui et 3 abstentions.

En conclusion, ce sont 30 objets que la commission a analysés durant le second semestre 2015 où elle s'est réunie à 10 reprises.

Lausanne, le 5 janvier 2016

Pour la commission des finances,
Samuel Bendahan

Liste récapitulative des objets présentés à la COFIN entre le 1 août 2015 et le 31 décembre 2015

Cat.	No objet	Dpt	Nom Intitule	Montant	Statut	Vote	Remarque
BC	6.15.4	DIRH	DGMR - Rapport final de boucllement de crédit d'investissement accordé par le GC en 2001 pour le financement des travaux de rénovation de bateaux et travaux d'assainissement du chantier naval de la CGN à Ouchy	16'602'600.00	Pris acte	Tacite	

Nombre de BC pour la période concernée : 1

CA	2.15.6	DFJC	DGES - Crédit additionnel au crédit d'ouvrage de CHF 10,75 mios accordé par le GC en 2012 pour financer les travaux de rénovation et de transformation de l'ancienne policlinique à Lausanne	400'000.00	Adopté	12 oui (unanimité)	
----	--------	------	--	------------	--------	--------------------	--

Nombre de CA pour la période concernée : 1

CE	2.15.9	DFJC	DGES - Crédit d'étude pour financer les études nécessaires à la rénovation et à la transformation d'équipements sportifs du Centre sportif universitaire du site de Dorigny	400'000.00	Adopté	12 oui (unanimité)	
	3.15.3	DIS	POLCANT - Crédit d'étude pour financer le développement du projet d'un bâtiment d'hébergement et de formation à l'Académie de Police de Savatan	400'000.00	Adopté	11 oui (unanimité)	
	4.15.7	DSAS	SPAS - Crédit d'étude pour l'élaboration des études et cahiers des charges du système d'information du Revenu d'insertion (RI) et du Bureau de recouvrement et d'avances sur pensions alimentaires (BRAPA)	396'900.00	Adopté	12 oui (unanimité)	
	6.15.3	DIRH	DGMR - Crédit d'étude pour le projet et la mise en soumission du réaménagement de la RC 82 (commune d'Ecublens - Tunnel du Marcolet à Crissier)	143'000.00	Adopté	12 oui (unanimité)	
	6.15.5		SG-OIT - Crédit d'étude pour l'élaboration des lignes directrices du système d'information des bâtiments (SIBAT)	135'000.00	Adopté	11 oui (unanimité)	

Nombre de CE pour la période concernée : 5

CS	1.15.1	DTE	SAN - Crédit supplémentaire partiellement compensé (net CHF 348'000) pour un jugement au TRIPAC sur le paiement d'indemnité pour mise à disposition de véhicule privé	464'000.00	Adopté	12 oui (unanimité)	
----	--------	-----	---	------------	--------	--------------------	--

BC = Boucllement de crédit d'investissement

CA = Crédit additionnel

CE = Crédit d'étude

CS = Crédit supplémentaire

Div = Divers

Liste récapitulative des objets présentés à la COFIN entre le 1 août 2015 et le 31 décembre 2015

Cat.	No objet	Dpt	Nom Intitule	Montant	Statut	Vote	Remarque
CS	2.15.10	DFJC	DGEP - Crédit supplémentaire compensé pour la mise en oeuvre du projet de maturité bilingue français-anglais dans les gymnases vaudois.	2'029'000.00	Adopté	12 oui (unanimité)	
	2.15.11		SPJ - Crédit supplémentaire partiellement compensé (net CHF 2'502'800) pour le financement des prises en charge en institutions spécialisées situées dans le Canton de Vaud et hors canton.	2'817'800.00	Adopté	12 oui (unanimité)	
	2.15.7		SESAF - Crédit supplémentaire partiellement compensé (net CHF 2'388'900) pour la couverture des besoins en matière de mesure d'enseignement spécialisé et d'aide à l'intégration dans l'école régulière	6'266'700.00	Adopté	12 oui (unanimité)	
	2.15.8		DGEO - Crédit supplémentaire non compensé relatif à la variation des effectifs des classes 2014 - 2015.	4'467'800.00	Adopté	12 oui (unanimité)	
	3.15.2	DIS	SPEN - Crédit supplémentaire non compensé pour le financement des moyens supplémentaires accordés par le CE pour la problématique du maintien des détenus dans les zones carcérales	5'828'000.00	Adopté	7 oui et 4 absentions	
	3.15.4		SJL - Crédit supplémentaire non compensé pour l'assistance judiciaire, les indemnités versées aux prévenus acquittés selon le code de procédure pénale	8'230'000.00	Adopté	11 oui et 1 abstention	
	3.15.5		OJV - Crédit supplémentaire partiellement compensé (net CHF 2,4 mios) pour les indemnités aux avocats d'office	2'800'000.00	Adopté	10 oui et 2 abstentions	
	3.15.6		OCTP - Crédit supplémentaire partiellement compensé (net CHF 396'300) pour le personnel supplémentaire selon l'art. 40 de loi vaudoise d'application du droit fédéral de la protection de l'adulte et de l'enfant (LVP AE)	651'300.00	Adopté	12 oui (unanimité)	
	4.15.3	DSAS	SPAS - Crédit supplémentaire compensé pour l'extension du programme FORJAD et FORMAD selon décision du CE du 11 décembre 2013	1'869'300.00	Adopté	12 oui (unanimité)	
	4.15.4		SASH - Crédit supplémentaire partiellement compensé (net CHF 10'303'500) pour le régime cantonal de réduction des primes de l'assurance maladie	15'250'000.00	Adopté	12 oui (unanimité)	
	4.15.5		SSP - Crédit supplémentaire compensé pour les hospitalisations dans les cliniques privées inscrites sur la liste LAMal	1'500'000.00	Adopté	12 oui (unanimité)	

BC = Bouclement de crédit d'investissement

CA = Crédit additionnel

CE = Crédit d'étude

CS = Crédit supplémentaire

Div = Divers

Liste récapitulative des objets présentés à la COFIN entre le 1 août 2015 et le 31 décembre 2015

Cat.	No objet	Dpt	Nom Intitule	Montant	Statut	Vote	Remarque
CS	4.15.8	DSAS	CHANC - Crédit supplémentaire compensé pour la réalimentation du Fonds pour la protection de la jeunesse et en faveur de l'enfance malheureuse et abandonnée	1'440'000.00	Adopté	12 oui (unanimité)	
	5.15.1	DECS	SPECo - Crédit supplémentaire compensé pour les bureaux d'agglomération (retour au DECS - SPECo du crédit transféré au DTE - SDT lors de l'élaboration du budget 2015)	1'029'600.00	Adopté	12 oui (unanimité)	
	5.15.2		SPOP - Crédit supplémentaire compensé pour le reclassement des comptes de subventions selon la nomenclature MCH2	118'910'500.00	Adopté	12 oui (unanimité)	
	5.15.3		SPOP - Crédit supplémentaire compensé pour le financement de mesure d'intégration en faveur des personnes au bénéfice d'une admission provisoire	2'117'600.00	Adopté	12 oui (unanimité)	
	5.15.4		SDE - Crédit supplémentaire compensé pour la réaffectation budgétaire liée à l'application du MCH2 dans le cadre des dépenses pour les mesures de réinsertion professionnelle EI	1'100'000.00	Adopté	12 oui (unanimité)	
	5.15.5		SPOP - Crédit supplémentaire pour l'EVAM partiellement compensée (net CHF 15'782'500) relatif à l'augmentation de la dotation budgétaire du SPOP pour assurer la couverture des surcoûts (asile / aide d'urgence)	23'855'000.00	Adopté	12 oui (unanimité)	
	5.15.6		SEPS - Crédit supplémentaire compensé pour le financement de l'engagement relatif aux JOJ 2020	6'555'000.00	Adopté	11 oui (unanimité)	
	6.15.1	DIRH	DSI - Crédit supplémentaire compensé pour la réduction des risques par internalisation de ressources	1'574'600.00	Adopté	12 oui (unanimité)	
	6.15.2		DGMR - Crédit supplémentaire compensé pour la réallocation financière pour compenser des besoins au niveau de projets routiers et pour l'entretien d'ouvrages d'art	1'316'000.00	Adopté	12 oui (unanimité)	
	7.15.1	DFIRE	SG-OAE - Crédit supplémentaire compensé pour les paiements Interreg IV (aides fédérales)	1'320'000.00	Adopté	11 oui (unanimité)	

Nombre de CS pour la période concernée : 22

BC = Boucllement de crédit d'investissement
CA = Crédit additionnel
CE = Crédit d'étude
CS = Crédit supplémentaire
Div = Divers

Liste récapitulative des objets présentés à la COFIN entre le 1 août 2015 et le 31 décembre 2015

Cat.	No objet	Dpt	NomIntitule	Montant	Statut	Vote	Remarque
Div	7.15.2	DFIRE	SIPAL - Demande d'autorisation d'engager des dépenses supplémentaires sur l'EMPD no 18 du 27.11.12 accordant un crédit d'ouvrage de CHF 17,06 mios pour la construction du Parlement (art. 35 al. 3 LFIN)	2'362'000.00	Adoptée	9 oui, 3 abstentions	

Nombre de Div pour la période concernée : 1

Total général pour la période concernée 30

BC = Boucllement de crédit d'investissement
CA = Crédit addionnel
CE = Crédit d'étude
CS = Crédit supplémentaire
Div = Divers